

Vincennes 13 Janvier 1857.

Mon cher ami

Je réponds enfin à toutes vos lettres. Je n'en ai jamais répondu  
depuis longtemps; mais mes longues et fréquentes absences de  
Vincennes m'ont bien que mes occupations qui sont toujours si  
multiples après mon retour d'un long voyage m'ont fait  
permettre d'un jour à l'autre et négliger un devoir que j'aurais  
eu rempli depuis longtemps. De cette absence ne devez jamais  
considérer mon silence comme un signe de froideur et  
d'indifférence. C'est plutôt la malheureuse suite d'une vaine  
habitude et d'une résignation naturelle à vivre.  
Vous vous trompez absolument si vous vous imaginez que  
je n'apprécie point les services que vous rendez au District.  
Partout, et chaque fois que j'en ai eu l'occasion, j'ai loué  
la bonté et la régularité de vos pratiques, et j'ai dit peut-être à  
Fortwayne que la commission des fonds comme vous  
enseignants était une affaire manquée et attribuée cela  
à l'établissement du Collège; mais je ne suis point plus  
opposé à votre Collège que je ne le suis à tous les collèges  
américains. Je dois même dire qu'il est beaucoup mieux  
conduit que bien d'autres que j'en ai vu et qui jouissent  
d'une meilleure réputation. Quant aux pensions que je  
vous avais promises, j'en ai depuis longtemps demandé à

M<sup>r</sup> A. Fran. Je n'ai pu faire une copie pour vous. Le volume est si  
longue et négligé et mes langues et fréquentes absences m'ont empêché  
fait oublier ma promesse de lui examiner les facultés de M<sup>r</sup>  
Bazin et de voir quelles sont les mêmes que les autres  
et est inutile par conséquent qu'on lui envoie de nouveau  
l'œuvre des deux volumes. Je me réserve cependant le  
droit de former la juridiction des prêtres qui n'auraient  
point été élevés chez vous. Les évêques font quelquefois  
convoquer à leurs conférences des évêques qu'ils ne communiquent  
point à l'autre et je me réserve aussi le cas de l'Espagne  
dont le nombre ne va pas jusqu'à cent. Dites à M<sup>r</sup>  
Cottet et à M<sup>r</sup> Granger de me point de l'écarter des  
solutions de M<sup>r</sup> Boyer et à M<sup>r</sup> Schelling que le meilleur  
moyen de faire la science d'un tel homme tranquille c'est  
de ne point l'occuper de lui. L'accommodement serait  
un grand remède. Cette dernière ne le rendit point  
meilleur auparavant. Vous pouvez, si vous le jugez à propos,  
former à M<sup>r</sup> Matheron la charge de M<sup>r</sup> Michonnet,  
mais accordez la bien vite s'il retombe dans la même  
habitude. Si l'acceptation de l'honneur que veut me faire  
la société littéraire fait plaisir à ses membres et à  
secrétaires qui ne l'acceptent que par reconnaissance, je n'ai  
point le temps de lui répondre.

Avec mes amitiés à tous vos confères mes respects  
affectueux à toutes vos sœurs et à tous vos frères

Je vous prie de m'envoyer le service de la langue Occidentale de votre bibliothèque  
afin que je puisse la consulter sur la nouvelle édition. Elle est très  
bonne et bien tenue; car en ce moment, je me ferois  
sans la dernière édition de votre bien renommé dictionnaire  
faite pour les Occidentaux. Les membres de votre Académie  
sont.

Avec encore l'assurance de votre dévoué

J. M. de la Roche

N<sup>o</sup> 81

Lettre de M<sup>rs</sup> de St. Palais  
où il loue le zèle de Prêtres  
de St. Croix

5

M<sup>rs</sup> E. Larin

M<sup>rs</sup> de la Dame de la M<sup>re</sup>

Louthon

St. Croix  
L. Larin

